

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

❧❧❧

Etaient présents :

M. Daniel LACRAMPE, Président,
M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maïlys DEL PIANTA,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,
M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Philippe CIER,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, Conseillers
Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL.
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.
M. Patrick MAILLET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON.

Absent – non représenté :

M. Jacques NAYA.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 31

Monsieur Didier CASTERES a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

**2d - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – NAVETTES
URBAINES**

Madame Maïté POTIN expose que le Compte Administratif 2018 des Navettes
Urbaines s'établit comme suit :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Investissement	57 471,11	153,00	-57 318,11
Excédent reporté	0,00	64 858,00	64 858,00
Total	57 471,11	65 011,00	7 539,89

Fonctionnement	270 740,51	306 524,30	35 783,79
Excédent reporté		22 817,70	22 817,70
Total	270 740,51	329 342,00	58 601,49

Résultat de clôture	328 211,62	394 353,00	66 141,38
----------------------------	-------------------	-------------------	------------------

Soit un excédent global de clôture de 66 141,38 €.

Monsieur Hervé LUCBEREILH, Maire, ne prend pas part au vote.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2018 du Budget des Navettes Urbaines qui est conforme au Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier Municipal.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 10 avril 2019.
Suivent les signatures.-

Le Maire,



Hervé LUCBÉREILH

AFFICHE LE 16/04/2019



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 16/04/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 16/04/2019